

RE 2020
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

**EXCLUSIVITÉ
EXPERTISIMO**

Résidence
**100 %
privatisée**

RÉSIDENCE ÉTUDIANTS INTERNATIONALE

IMODEV • SERGIC

ÉVRY-COURCOURONNES

V1

Chiffres clés

**172 lots
privatisés**



Livraison
prévisionnelle*

3^e trim. 2026



Durée du bail

10 ans ferme



À partir de
(hors mobilier)

106 509 € HT



Rentabilité
(mobilier inclus hors
taxe foncière)

4,02 %



Rentabilité
(mobilier et taxe
foncière inclus)

3,64 %



*Le planning de construction d'un immeuble en VEFA dépend de nombreux facteurs et aléas. Par conséquent, la date de livraison communiquée est prévisionnelle, elle ne constitue en aucun cas un engagement formel et peut être éventuellement décalée.

L'Essonne : département d'Île-de-France

L'Île-de-France

- **12,3 M d'habitants**, soit 18 % de la population française
- **1^{re} région économique de France** avec 23 % des emplois du pays
- 31 % du PIB français
- **716 750 étudiants** dont plus de 1/7 étranger

Le département de l'Essonne

- L'Essonne compte 1 315 404 habitants répartis dans 194 communes
- **La commune la plus importante** de l'Essonne avec plus de 66 000 habitants est **Évry**, devant Corbeil-Essonnes et Massy
- Le département compte près de **48 000 étudiants**



Évry : commune de l'agglomération *Grand Paris Sud*

L'agglomération Grand Paris Sud

- 355 000 habitants au sud de l'Île-de-France
- 23 communes réparties sur 2 départements : l'Essonne et La Seine-et-Marne
- 31 000 entreprises et 145 300 emplois, 40 établissements d'enseignement supérieur et près de 25 000 étudiants

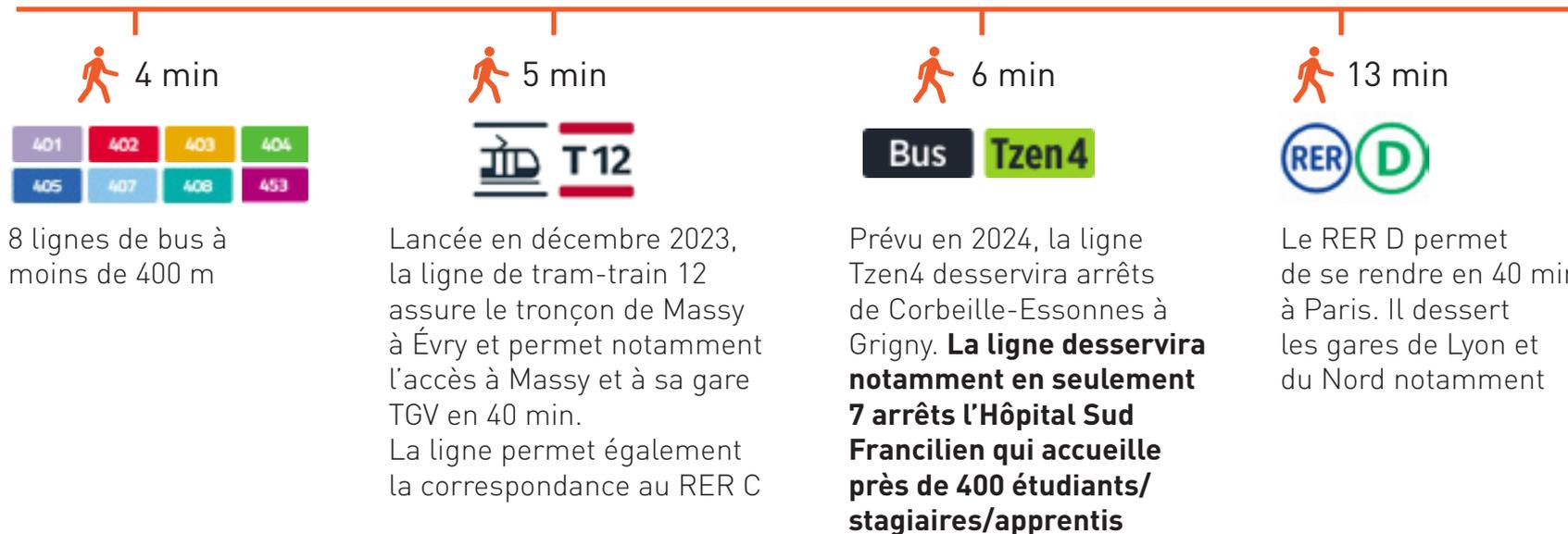
Évry-Courcouronnes

- 66 000 habitants
- 20 000 étudiants
- 75 % des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche de l'agglomération

- Le centre hospitalier sud accueille près de 400 étudiants/stagiaires/apprentis.
- Le Genopole : 1^{er} biocluster français avec 100 000 m² dédiés aux entreprises de biotechnologie, laboratoires de recherche et infrastructures mutualisées – à l'horizon 2030 – avec ses 150 entreprises, permettra également l'accueil de nombreux stagiaires.



Évry : une commune bien desservie



La résidence est située à moins de 15 min à pied de la gare d'Évry-Courcouronnes

20 000 étudiants dans un rayon de 1,5 km autour de la résidence

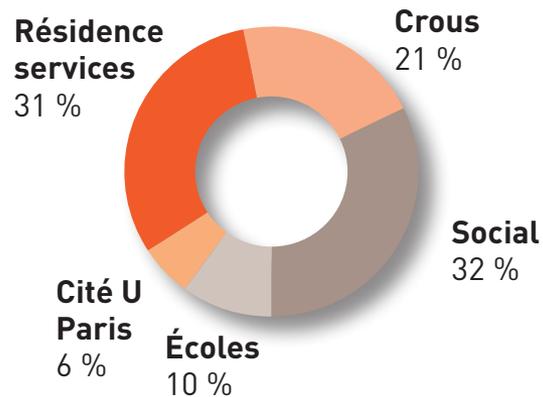


Le logement pour les étudiants

Île-de-France

- 108 600 places en résidences dédiées pour les étudiants
- **Seulement 31 %** des logements dédiés aux étudiants sont en **résidence services**

Répartition du parc dédié aux étudiants



Seulement
1 étudiant sur **3**
a accès à un logement
en résidence service
en IDF

Évry-Courcouronnes

- La commune compte une dizaine de résidences Étudiants (Crous, sociale, service et dédiées aux écoles)
- Aujourd'hui à Évry, il n'y a que 650 logements répartis dans 4 résidences service Étudiants soit **1 place en RSE pour 30 étudiants**

L'expérience du promoteur et du gestionnaire sur le secteur



Résidence Twenty Campus
2 impasse du Télégraphe
livrée en 2021 par Imodev et gérée
par Sergic, **remplie à 100%**

**Future Résidence Internationale
Twenty Campus**
4 impasse du Télégraphe
livraison prévisionnelle* en 2026
par Imodev gérée par Sergic

*Le planning de construction d'un immeuble en VEFA dépend de nombreux facteurs et aléas. Par conséquent, la date de livraison communiquée est prévisionnelle, elle ne constitue en aucun cas un engagement formel et peut être éventuellement décalée.

L'implantation de la résidence

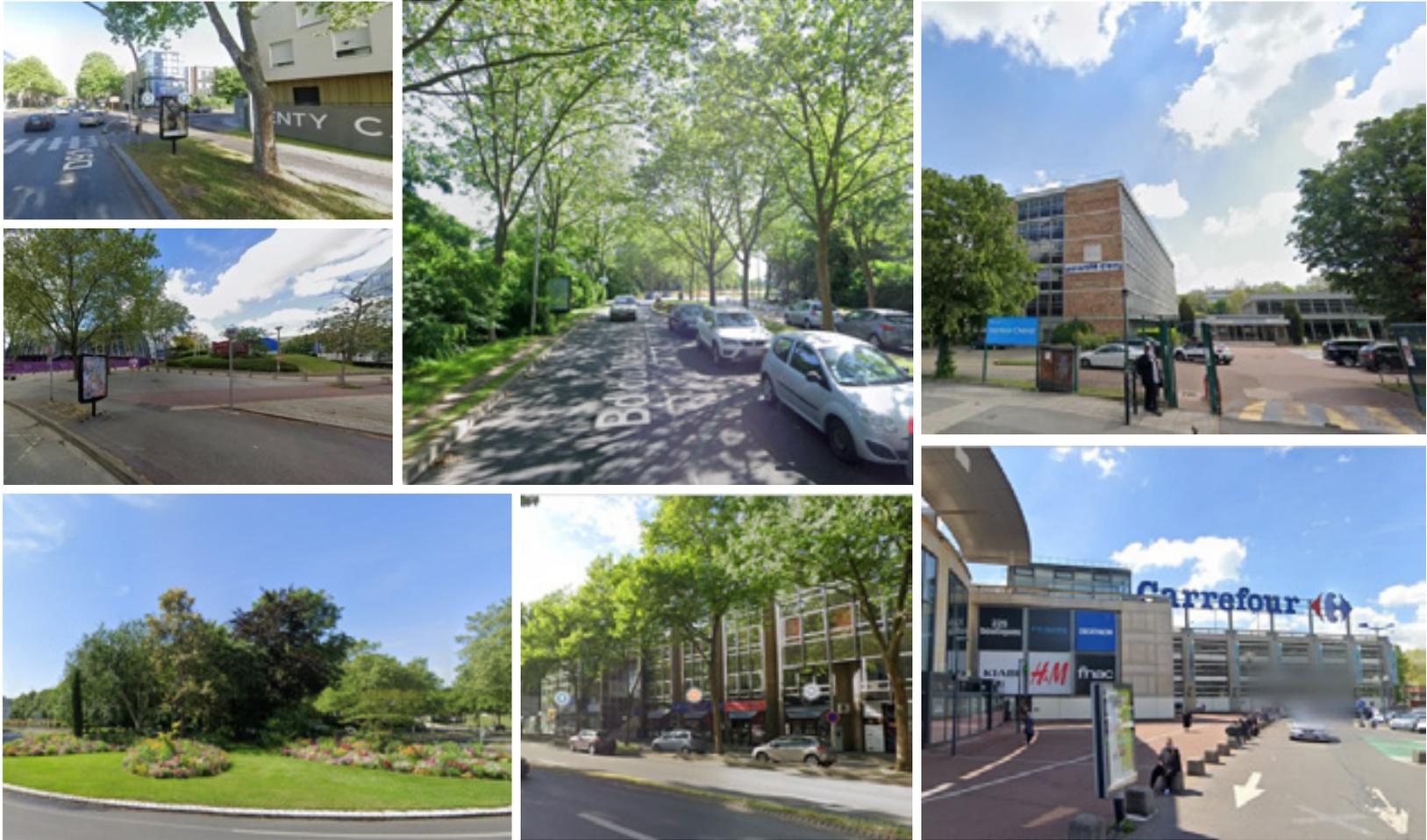
Sergic, gestionnaire de la résidence Étudiants adjacente, nous indique avoir plus de 200 demandes de logements aujourd'hui insatisfaites.

Résidence Twenty Campus
2 impasse du Télégraphe
livrée en 2021 par Imodev et gérée
par Sergic, **remplie à 100%**

Emplacement
de la future résidence

Celle-ci pourra donc répondre
parfaitement à la demande de
logements en attente aujourd'hui
dans la ville

L'environnement immédiat autour de la résidence



Une résidence au cœur du projet *Centre urbain*



- Située en cœur de ville, la résidence s'inscrit **au sein du projet Centre urbain** de l'agglomération Grand Paris Sud
- Ce projet consiste en sa **transformation complète** afin de revaloriser les espaces et de **lui redonner de l'attractivité**

Le projet Centre urbain

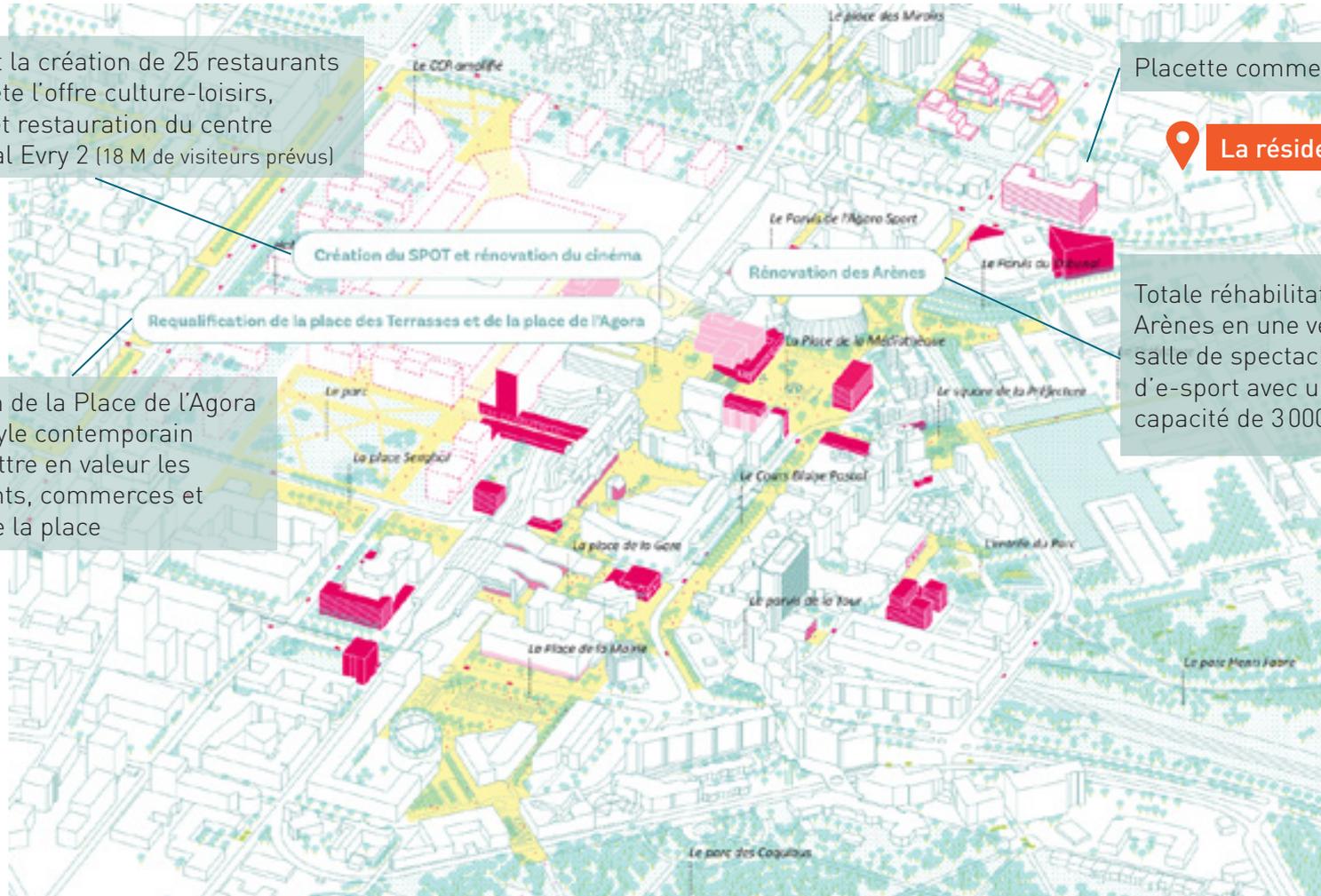
Le spot est la création de 25 restaurants qui complète l'offre culture-loisirs, shopping et restauration du centre commercial Evry 2 (18 M de visiteurs prévus)

Placette commerciale

La résidence

Totale réhabilitation des Arènes en une véritable salle de spectacle et d'e-sport avec une capacité de 3000 places

Rénovation de la Place de l'Agora dans un style contemporain afin de mettre en valeur les équipements, commerces et services de la place



Un pôle de proximité à deux pas de la résidence

Livraison prévue en 2026 !



Imodev crée au pied de la résidence une placette commerciale composée de **2000 m² de commerces de proximité.**

À pied depuis la résidence



Au pied de la résidence



Nombreux commerces



5 min



Futur bus Tzen



8 min



Place de l'Agora
Commerces, cafés,
restaurants...



9 min



Centre commercial



13 min



Gare d'Évry-Courcouronnes



15 min



Hypercentre d'Évry



15 min



Parc des Coquibus

Un espace forestier à quelques mètres !



Un parc de 20 ha à seulement 15 min à pied de la résidence. Coin pique-nique, aires de jeux, bancs, terrain multisports, allées pour la marche, le vélo ou encore la course à pied, tout y est pour passer un bon moment.

Un emplacement de choix



La future résidence

UFR des sciences de
l'Homme et de la société
2000 

La résidence, en plein cœur de ville, est ancrée dans un environnement en face de l'hôtel de police et de la préfecture, proche de la faculté et du centre commercial.

Une résidence RE 2020

Résidence
100 %
privatisée

La résidence est composée
de 172 logements
répartis sur 10 étages

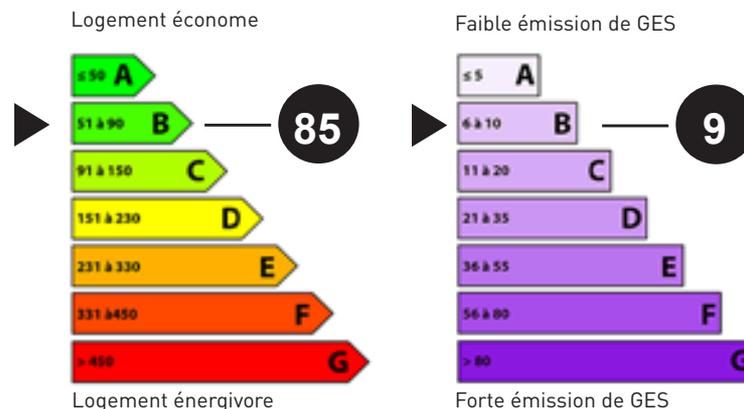
Certains logements en R + 3 disposent
de terrasses

Dans la résidence

- Espaces verts partagés
- Espace cafétéria
- Espace coworking
- Salle de fitness
- Internet illimité
- Laverie
- Local vélos



- Éligible à la **RE 2020**, réglementation environnementale qui succède à la RT 2012 :
 - > Réduire ses consommations d'énergie grâce à l'optimisation de l'**isolation** des appartements.
 - > Vivre dans des appartements plus agréables grâce à des températures plus confortables en **été comme en hiver** et à l'**amélioration de la qualité de l'air**.
- Chauffage et eau chaude assurés par le **réseau de chaleur urbain**.
Les réseaux de chaleur émettent 2 fois moins de gaz à effet de serre qu'un chauffage au gaz ou au fioul. Le réseau est alimenté par des énergies renouvelables à hauteur de 77 %.



Entrée de la résidence



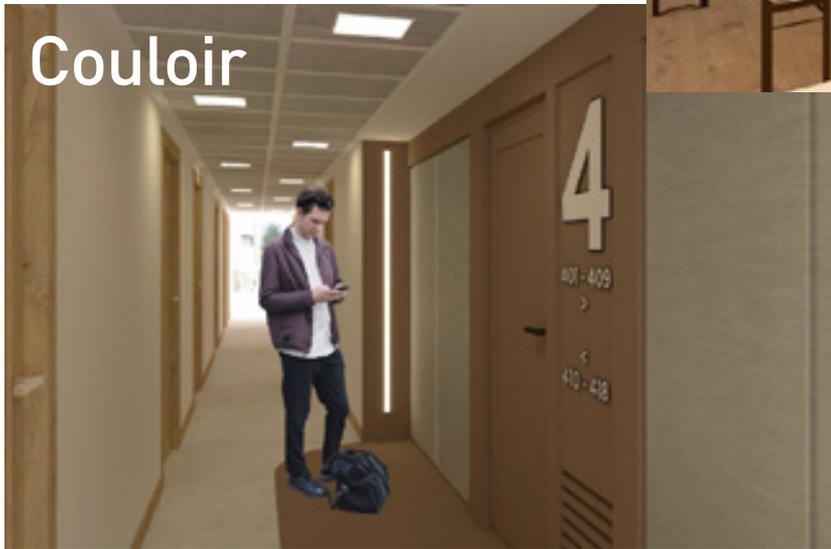
Cafétéria



Entrée/Accueil



Couloir



Les dates clés du programme



*Le planning de construction d'un immeuble en VEFA dépend de nombreux facteurs et aléas. Par conséquent, la date de livraison communiquée est prévisionnelle, elle ne constitue en aucun cas un engagement formel et peut être éventuellement décalée.

L'offre

100 % de la résidence privatisée

| Typologie des logements | Surface moyenne | Rentabilité mobilier inclus hors taxe foncière | Rentabilité mobilier et taxe foncière inclus | Prix moyen HT hors mobilier | Effort de trésorerie ⁽¹⁾ mensuel moyen sur 20 ans | Loyers perçus ⁽²⁾ à l'issue de l'opération |
|-------------------------|----------------------|--|--|-----------------------------|--|---|
| T1 | 19 m ² | 4,02 % | 3,64 % | 110 486 € | 382 € | 509 € |
| T1 bis | 25 m ² | 4,02 % | 3,64 % | 144 792,50 € | 489 € | 663 € |
| T2 | 37,30 m ² | 4,02 % | 3,64 % | 218 468 € | 720 € | 994 € |

*Le planning de construction d'un immeuble en VEFA dépend de nombreux facteurs et aléas. Par conséquent, la date de livraison – prévisionnelle – communiquée ne constitue en aucun cas un engagement et peut être légitimement décalée de plusieurs mois.

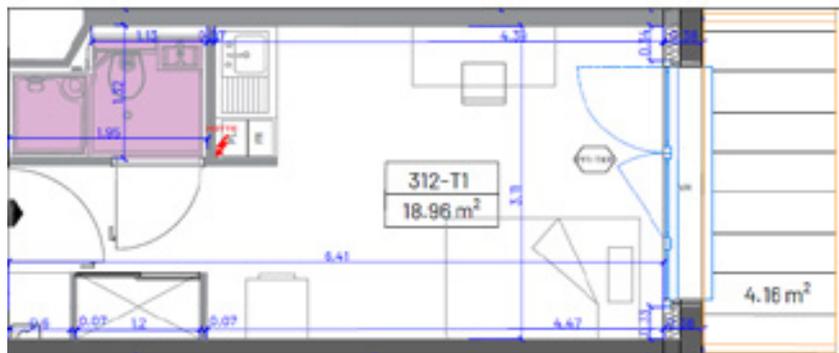
Livraison prévisionnelle*
3^e trimestre 2026

(1) Montant moyen mensuel d'épargne pendant la durée de constitution d'épargne qui est égale à la durée du financement : ici, 20 ans.

(2) Voir conditions et caractéristiques des simulations financières en fin de présentation.

Exemple à titre indicatif, non contractuel. Hypothèses de calcul : acquisition d'un logement en location meublée non professionnelle ; prix de vente TTC : 137 419,40 € (132 583,40 € d'immobilier + 4 836 € de mobilier), soit 114 516,20 € HT, rentabilité locative : 4,02 % brut la première année, avec une augmentation annuelle des loyers de 1,5 % et des charges de 2 %. Financement de l'acquisition : apport de 0 € + prêt amortissable sur 20 ans d'un montant de 121 025 € (100 % du prix de vente HT + frais de notaire), remboursé en 240 mensualités de 746,20 €, sans assurance ; les intérêts du prêt s'élèvent à 58 063 € ; les frais de dossier et de garantie sont de 3 122,50 € ; le coût total du crédit est de 61 185,50 € ; le taux nominal du crédit est de 4,20 % ; le TEG annuel de 4,60 %. Sous réserve de l'acceptation du financement par la banque. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Le besoin moyen mensuel de trésorerie à la charge de l'investisseur sur la durée du crédit est égal à 382 € : charges — loyers.

T1 • Les chiffres



Effort d'épargne
sur 20 ans

378 €
/mois

sur 240 mois,
soit **90 720 €**
d'effort d'épargne

Loyer perçu au terme
de l'opération

503 €
/mois

soit **6 036 €**
de revenus
complémentaires/an

| Prix de vente HT | |
|---|-------------------------|
| Hors mobilier | 109 207,70 € |
| Mobilier inclus | 113 237,70 € |
| Rentabilité estimative | |
| Loyer mensuel HT | 379 € |
| Loyer annuel HT | 4 552 € |
| Rentabilité mobilier inclus hors taxe foncière | 4,02 % |
| Rentabilité mobilier et taxe foncière inclus | 3,64 % |
| Surfaces habitables | |
| Séjour/Cuisine/Entrée | 17 m ² |
| Salle de bain | 2 m ² |
| Total habitable | 19 m² |
| + Terrasse | 4 m ² |

Surface totale : 23 m²

Exemple à titre indicatif, non contractuel. Hypothèses de calcul : acquisition d'un logement en location meublée non professionnelle ; prix de vente TTC : 135 885,30 € (131 049,30 € d'immobilier + 4 836 € de mobilier), soit 113 237,70 € HT, rentabilité locative : 4,02 % brut la première année, avec une augmentation annuelle des loyers de 1,5 % et des charges de 2 %. Financement de l'acquisition : apport de 0 € + prêt amortissable sur 20 ans d'un montant de 119 706 € (100 % du prix de vente HT + frais de notaire), remboursé en 240 mensualités de 738,07 €, sans assurance ; les intérêts du prêt s'élèvent à 57 430,80 € ; les frais de dossier et de garantie sont de 3 090,97 € ; le coût total du crédit est de 60 521,77 € ; le taux nominal du crédit est de 4,20 % ; le TEG annuel de 4,60 %. Sous réserve de l'acceptation du financement par la banque. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Le besoin moyen mensuel de trésorerie à la charge de l'investisseur sur la durée du crédit est égal à 378 € : charges — loyers.

T1 bis • Les chiffres



Effort d'épargne
sur 20 ans

**467 €
/mois**

sur 240 mois,
soit **112 080 €**
d'effort d'épargne

Loyer perçu au terme
de l'opération

**631 €
/mois**

soit **7 572 €**
de revenus
complémentaires/an

| Prix de vente HT | |
|---|----------------------------|
| Hors mobilier | 137 643 € |
| Mobilier inclus | 141 943 € |
| Rentabilité estimative | |
| Loyer mensuel HT | 475,60 € |
| Loyer annuel HT | 5 707 € |
| Rentabilité mobilier inclus hors taxe foncière | 4,02 % |
| Rentabilité mobilier et taxe foncière inclus | 3,64 % |
| Surfaces habitables | |
| Séjour/Cuisine/Entrée | 21,7 m ² |
| Salle de bain | 2 m ² |
| Total habitable | 23,70 m² |

Surface totale : 23,70 m²

Exemple à titre indicatif, non contractuel. Hypothèses de calcul : acquisition d'un logement en location meublée non professionnelle ; prix de vente TTC : 170 331,70 € (165 171,70 € d'immobilier + 5 160 € de mobilier), soit 141 943,10 € HT, rentabilité locative : 4,02 % brut la première année, avec une augmentation annuelle des loyers de 1,5 % et des charges de 2 %. Financement de l'acquisition : apport de 0 € + prêt amortissable sur 20 ans d'un montant de 149 401 € (100 % du prix de vente HT + frais de notaire), remboursé en 240 mensualités de 921,16 €, sans assurance ; les intérêts du prêt s'élèvent à 71 677,40 € ; les frais de dossier et de garantie sont de 3 673,68 € ; le coût total du crédit est de 75 351,08 € ; le taux nominal du crédit est de 4,20 % ; le TEG annuel de 4,58 %. Sous réserve de l'acceptation du financement par la banque. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Le besoin moyen mensuel de trésorerie à la charge de l'investisseur sur la durée du crédit est égal à 467 € : charges — loyers.

T2 • Les chiffres

Effort d'épargne
sur 20 ans

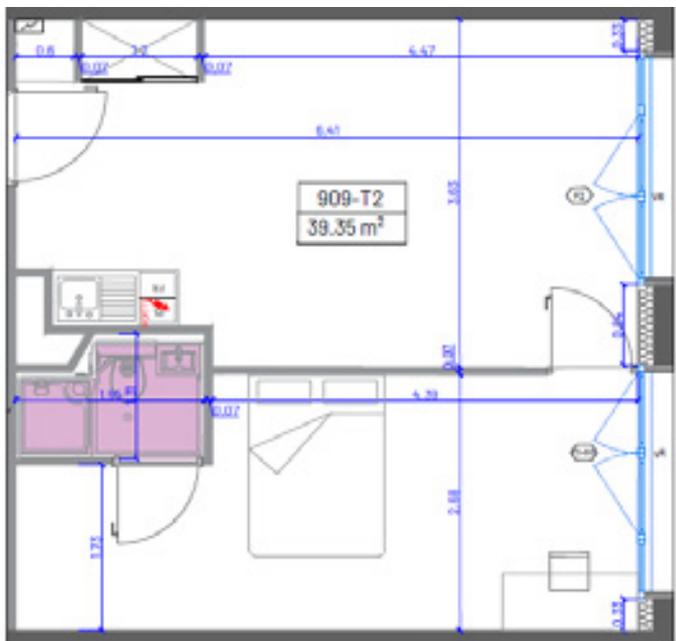
**755 €
/mois**

sur 240 mois,
soit **181 200 €**
d'effort d'épargne

Loyer perçu au terme
de l'opération

**1 044 €
/mois**

soit **12 528 €**
de revenus
complémentaires/an



| Prix de vente HT | |
|--|-------------------------|
| Hors mobilier | 229 811 € |
| Mobilier inclus | 234 878 € |
| Rentabilité estimative | |
| Loyer mensuel HT | 787 € |
| Loyer annuel HT | 9 442 € |
| Rentabilité mobilier inclus hors taxe foncière | 4,02 % |
| Rentabilité mobilier et taxe foncière inclus | 3,64 % |
| Surfaces habitables | |
| Séjour/Cuisine/Entrée | 22 m ² |
| Salle de bain | 2 m ² |
| Chambre | 15 m ² |
| Total habitable | 39 m² |

Surface totale : 39 m²

Exemple à titre indicatif, non contractuel. Hypothèses de calcul : acquisition d'un logement en location meublée non professionnelle ; prix de vente TTC : 281 853,40 € (275 773 € d'immobilier + 6 080,40 € de mobilier), soit 234 877,80 € HT, rentabilité locative : 4,02 % brut la première année, avec une augmentation annuelle des loyers de 1,5 % et des charges de 2 %. Financement de l'acquisition : apport de 0 € + prêt amortissable sur 20 ans d'un montant de 245 523 € (100 % du prix de vente HT + frais de notaire), remboursé en 240 mensualités de 1 513,82 €, sans assurance ; les intérêts du prêt s'élèvent à 117 793,80 € ; les frais de dossier et de garantie sont de 4 535,15 € ; le coût total du crédit est de 122 328,95 € ; le taux nominal du crédit est de 4,20 % ; le TEG annuel de 4,51 %. Sous réserve de l'acceptation du financement par la banque. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Le besoin moyen mensuel de trésorerie à la charge de l'investisseur sur la durée du crédit est égal à 755 € : charges — loyers.

Le promoteur : *Imodev*

**NOUVEAU
PARTENAIRE**

Spécialisé dans la vente
de programmes immobiliers
à des investisseurs institutionnels

Expert dans l'immobilier de services :

Commerces de proximité

Cabinets médicaux

Résidences Étudiants

Locaux d'enseignement supérieur

Imodev a réalisé
la résidence
Étudiants à Evry
(gérée par Sergic)
qui affiche complet
aujourd'hui !



**Structure gérée par
ses deux fondateurs depuis
20 ans**

Créée en 2004

Implantée en Île-de-France

**Une dizaine
de collaborateurs**

**CA 2022 sur l'activité
de promotion immobilière :
28 M€**

Le constructeur : Brézillon

Filiale de *Bouygues Bâtiment Île-de-France*



**Entreprise générale
de construction**

Acteur reconnu
du secteur du BTP depuis
plus de **100 ans**

57 M€ d'activité

55 chantiers/an

105 collaborateurs

Le gestionnaire



Sergic : créé en 1963, 4^e administrateur de bien en France, acteur de l'immobilier français, présent dans les étapes de location, gestion, transaction et syndic.

- 120 M€ CA
- 3 000 immeubles gérés
- 100 000 lots de copropriétés gérés
- 25 000 biens en gestion locative
- 1 000 transactions annuelles
- 1 100 collaborateurs
- Un actionnariat familial
- Une indépendance des réseaux bancaires



Sergic Résidence Services, filiale du groupe dédiée à la location de logements pour étudiants sous sa marque Twenty Campus.

- 25 ans d'expérience
- 28,4 M€ de CA
- 49 résidences gérées
- Plus de 5 000 logements en exploitation
- Près de 7 000 locataires
- Taux de remplissage moyen : 92 %

Un bail *unique sur le marché*



**Un bail quadruple net,
unique sur le marché
des résidences Étudiants !**



**Un grand confort pour le client
aucune surprise : l'ensemble des charges sont
chiffrées**

Un bail de 10 ans ferme

Un bail
unique

| Qui paie quoi ? | Investisseur | Gestionnaire |
|---|--------------|------------------|
| Taxe foncière | | ✓ ⁽¹⁾ |
| Taxe ordures ménagères | | ✓ |
| Charges de copropriété non récupérables (honoraires de syndic...) | | ✓ ⁽²⁾ |
| Gestion administrative | | ✓ |
| Assurance de l'immeuble | | ✓ |
| Assurance du lot (PNO) | | ✓ |
| Grosses réparations (art. 606 du Code Civil) | ✓ | |
| Renouvellement des meubles et appareils ménagers | ✓ | |
| Mandat de livraison | | ✓ |

| Loyers | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Franchise | 3 mois |
| Paielement | Trimestriel |
| Révision | |
| Fréquence | Annuelle |
| Indice | IRL (indice de référence des loyers) |
| Niveau de l'indexation avant plafond | 85 % de l'évolution de l'indice |
| Plafond de révision des loyers | Aucun |

(1) La taxe foncière est prise en charge par le gestionnaire à hauteur de 22,56 €/m²/an.

En cas de surplus, le différentiel restera à la charge de l'investisseur.

(2) 8 € HT/m²/an à la charge de l'investisseur.

EXCEPTIONNEL !
La taxe foncière est prise en charge par le gestionnaire à hauteur de 22,56 €/m²/an

Avance de la TVA par le promoteur

Les points forts de la *Résidence Étudiants internationale*



- **Un emplacement de choix** le long d'un boulevard arboré, en face de l'hôtel de police et de la préfecture mais surtout d'une vaste zone de divertissement avec les arènes de l'agora, la patinoire, le cinéma et le centre commercial régional Évry 2
- **Un bail exceptionnel quadruple net**, sans concurrence dans les RSE commercialisées aux particuliers
- Une rentabilité exceptionnelle !
4,02 % mobilier inclus hors taxe foncière
3,64 % mobilier et taxe foncière inclus
- Un **gestionnaire de référence** qui exploite déjà la résidence voisine, avec une liste d'attente de plus de 200 candidats
- Des **prix accessibles**, à partir de 106 509 € HT hors mobilier

Hypothèses retenues pour le chiffrage des exemples



Les simulations sont établies sur la base des conditions économiques et réglementaires actuelles qui, bien évidemment, évolueront dans le temps. Elles ne peuvent en aucun cas constituer un engagement contractuel. Leur objectif est de donner des indications et des ordres de grandeur sur les montants probables de revenu à terme, afin de compléter les éléments de réflexion à prendre en compte pour anticiper sa retraite.

EIR correspond à une acquisition d'un logement dans une résidence gérée (LMNP). L'investisseur est imposé pour cette opération dans la catégorie des BIC. Les simulations présentées sont toutes financées par un crédit amortissable sur 20 ans qui finance 100 % du montant HT de l'opération ainsi que les frais d'acquisition.

Les hypothèses de la simulation sont les suivantes :

| | |
|--|-----------------|
| Investissement Expertisimo HT (mobilier inclus) | 114 516,20 € |
| Rentabilité de la résidence en année 1 (mobilier inclus) | 4,02 % par an |
| Durée du crédit (amortissable) | 20 ans |
| Revalorisation annuelle des loyers | + 1,50 % par an |
| Inflation & revalorisation des charges | + 2,00 % par an |
| Immeuble (hors terrain) amorti sur | 30 ans |
| Mobilier amorti sur | 7 ans |
| Taux du financement (TEG) | 4,60 % |

Exemple à titre indicatif, non contractuel. Hypothèses de calcul : acquisition d'un logement en location meublée non professionnelle ; prix de vente TTC : 137 419,40 € (132 583,40 € d'immobilier + 4 836 € de mobilier), soit 114 516,20 € HT, rentabilité locative : 4,02 % brut la première année, avec une augmentation annuelle des loyers de 1,5 % et des charges de 2 %. Financement de l'acquisition : apport de 0 € + prêt amortissable sur 20 ans d'un montant de 121 025 € (100 % du prix de vente HT + frais de notaire), remboursé en 240 mensualités de 746,20 €, sans assurance ; les intérêts du prêt s'élèvent à 58 063 € ; les frais de dossier et de garantie sont de 3 122,50 € ; le coût total du crédit est de 61 185,50 € ; le taux nominal du crédit est de 4,20 % ; le TEG annuel de 4,60 %. Sous réserve de l'acceptation du financement par la banque. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Le besoin moyen mensuel de trésorerie à la charge de l'investisseur sur la durée du crédit est égal à 382 € : charges — loyers.

Le besoin moyen mensuel de trésorerie à la charge de l'investisseur sur la durée du crédit représente la différence (en moyenne annuelle) entre les loyers et les charges.

Facteurs de risque

Expertisimo, filiale dédiée de Groupama, met en œuvre avec ses partenaires, parmi les plus grands noms des promoteurs français, des solutions d'investissement en immobilier locatif vendues en état futur d'achèvement. Il s'agit d'investissements à long terme. Quoique limités par les garanties réglementaires et les précautions prises par Expertisimo dans sa sélection de produits (emplacements, qualité) et de partenaires, les risques encourus sont ceux inhérents à l'investissement en immobilier locatif.

Risque de perte en capital

Le capital investi n'est pas garanti, il y a donc un risque de perte en capital lors de la revente du bien immobilier.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est induit par les délais de revente liés aux caractéristiques du marché et à une durée de placement recommandée de plus de 10 ans.

Risque de reversement d'une partie de la TVA

Risque de reversement d'une partie de la TVA récupérée lors de l'acquisition en l'absence de maintien en place de l'exploitant dans les mêmes conditions ou de revente du bien avant la dix-neuvième année suivant celle de l'acquisition.

Risque de baisse ou d'absence de revenus

Le risque de baisse ou d'absence de revenus est possible, notamment en cas de défaillance du gestionnaire exploitant.

Risque de versement d'une indemnité d'éviction

En cas de refus de renouvellement du bail à l'échéance par le propriétaire bailleur, une indemnité d'éviction est due au gestionnaire.

Risque de faillite d'un promoteur

Le risque de faillite d'un promoteur est possible bien que très limité. Limité tout d'abord par la sélection, les études préalables et les suivis effectués par Expertisimo sur la qualité du promoteur qui permettent de ne valider que des promoteurs répondant à ses règles de sécurité ; limité car la réglementation en France oblige les promoteurs à fournir à leurs acquéreurs une Garantie Financière d'Achèvement (GFA). Cette garantie donnée par une banque, une compagnie d'assurance ou une société de caution mutuelle sécurise le projet ; elle doit être obtenue avant la signature de l'acte d'achat chez le notaire. En cas de cessation d'activité du promoteur, elle vient s'y substituer pour terminer le programme de construction jusqu'à sa livraison. En cas de survenance de cet événement – rare dans les faits – un retard dans la livraison du programme est prévisible.

Expertisimo, Société par Actions Simplifiée au capital social de 10 000 € – 794 243 808 RCS Paris – Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris. Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce » n° CPI 7501 2018 000 024 736 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France. Filiale de Groupama Gan Vie. Société Anonyme au capital social de 1 371 100 605 € – 340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution – Siège social : 61, rue Taitbout 75009 Paris.

Expertisimo présente les programmes immobiliers de ses partenaires : **Imodev**, SARL au capital de 100 000 € – Siège social : 53 rue de Prony 75017 Paris – RCS Paris 452 650 922. **Sergic**, SAS au capital de 24 346 456 € – Siège social : 6 rue Konrad Adenauer 59290 Wasquehal – RCS Lille 428 748 909.